

AREQ Région 07 *secteur D*



Association des retraitées et des retraités
De l'éducation et des autres services publics du Québec

VOL. 22 NO 3

Petite - Nation

Octobre 2020

*Enfilants
le temps...*

The background of the page is a photograph of autumn foliage. In the foreground, there are large, vibrant leaves in shades of red, orange, and yellow. In the background, a dense forest of trees with similar autumn colors stretches across a hillside under a blue sky with light clouds. The text "Enfilants le temps..." is written in a red, cursive script across the upper portion of the image.

<http://petite-nation.araq.lacsq.org/>

LE SOMMAIRE

LE DROIT FIL- Mot de la présidente, Secteur D, Petite-Nation	3-4
-Mot du président régional	5
LE FIL CONDUCTEUR	
Nouvelles nationales	6-9
Nouvelles sectorielles	10...
LE FIL CASSÉ ET LE FIL NOUÉ	14-19

L'ÉQUIPE DU JOURNAL

Denise Fahey	Suzanne Gauthier-Lalonde
Lucie Lacoste-Monfils	Rollande Hébert
Micheline Maillé,	Suzanne Séguin
Ginette Labrosse Lafleur, responsable	

NOS COLLABORATEURS ET COLLABORATRICES

Denise Fahey	Diane Modéry
Gaétan Franc	Maurice Deschênes
Les membres des comités	

PHOTO-COUVERTURE

“Symphonie automnale” photo Philippe Lafleur, Sainte-Julie Est; Saint-André-Avellin



... « D'où venons-nous ?
Que sommes-nous ? Où
allons-nous ? » Paul Gauguin

Eh oui, l'été est passé. Nous sommes de retour à la maison, même si nous ne nous en sommes pas trop éloignés pour respecter les consignes gouvernementales de la gestion de la pandémie. Le soleil s'est efforcé de nous réconforter durant ces semaines de semblant de répit. Pour ma part, les cheveux blancs ont pris le dessus, signe d'un passage à une autre étape.

Où allons-nous ? La 2^e vague du COVID-19, comme les spécialistes se plaisent à l'appeler, frappe présentement nos cousins d'Europe. Ainsi sa venue et ses dangers potentiels sont prévisibles. Elle vise maintenant une strate plus jeune de la population. Il nous faut plus que jamais rester vigilants.

À la suite des recommandations de l'AREQ nationale, à demeurer prudentes et prudents face à cette 2^e vague, les membres du Conseil sectoriel Petite-Nation, réunis en rencontre virtuelle le 31 août, ont décidé d'annuler le déjeuner du 11 septembre, de reporter l'accueil du mois d'octobre, de mettre l'accent sur les communications aux membres : site web, page Facebook, bulletin *Enfilant le temps* et appels téléphoniques par les membres du Conseil sectoriel, aux 105 membres de notre association.

Comme le mentionne le communiqué de l'AREQ nationale à la fin du mois d'août :

« Comme association de grande envergure, l'AREQ a une responsabilité sociale, morale et même légale quant à la santé de ses membres. Elle pourrait être blâmée, dans l'espace public et dans les médias, si une éclosion de COVID-19 découlait de ses activités »

En revanche en septembre, la lettre de la présidente nationale, madame Lise Lapointe, rappelle l'importance de la reprise graduelle d'activités :

« ...Nous voulons reprendre, un tant soit peu, le contrôle de nos vies et exercer nos droits citoyens, à commencer par notre participation au sein de notre association....



...Je vous convie à reprendre ensemble les activités de l'AREQ tout en faisant preuve de la plus grande prudence et avec le souci d'assurer la sécurité de vos membres. »

Cette invitation nous rappelle qu'il faut tenir un registre COVID-19 lors des activités, faire signer par chacun des participants une reconnaissance de risques, rappeler les mesures sanitaires gouvernementales :

- Distanciation physique
- Port du couvre-visage lors des déplacements
- Lavage fréquent des mains

Il faut aussi prévoir des masques supplémentaires et du désinfectant.

Nous en sommes rendus là...et voilà qu'en date du 25 septembre, on nous demande d'annuler nos rencontres en présentiel pour 28 jours. Nous prévoyons donc tenir notre messe commémorative aux membres défunts en novembre. Pour le reste, il faut espérer un vaccin qui nous permettra de nous réunir à nouveau sans trop d'anxiété.



*« Le malheur n'est jamais pur, pas plus que le bonheur. Un mot permet d'organiser une autre manière de comprendre le mystère de ceux qui s'en sont sortis : **la résilience**, qui désigne la capacité à réussir, à vivre, à se développer en dépit d'adversité. » Boris Cyrulnik*

Bon automne !

Micheline Maillé, présidente sectorielle

L*a résilience est la capacité à faire face aux adversités de la vie, transformer la douleur en force motrice pour se surpasser et en sortir fortifié.*

Une personne résiliente, comprend qu'elle est l'architecte de sa propre joie et de son propre destin.



L'automne sera bientôt à nos portes, synonyme de la rentrée et de la reprise de nos activités *aréquiennes*. Le début d'une année supplémentaire qui s'est greffée d'office aux deux derniers triennats sous le signe de la vigilance et de la prévention. Malgré le bouleversement de toutes nos habitudes, il faut vivre et s'adapter à une nouvelle réalité. La reprise des activités de l'AREQ dans nos secteurs et au régional se fera donc dans le respect des consignes gouvernementales pour notre plus grande sécurité.

D'abord, je tiens à remercier les présidences des secteurs et l'ensemble des conseils sectoriels ainsi que la majorité de nos responsables de comités régionaux qui ont bien voulu prolonger d'une année leur mandat à la suite du report du congrès. En tant que président régional, j'assume aussi cette année supplémentaire afin de rendre à bon port le conseil régional jusqu'à la prochaine élection.

En septembre, nous avons eu notre premier conseil d'administration en présentiel à Québec. Depuis le début de la pandémie au mois de mars, les réunions avaient lieu en vidéoconférence. Nous avons été très heureux de nous retrouver en personne même si nous devons porter un masque et garder nos distances. Ce fut un CA productif au cours duquel nous nous sommes penchés sur la reprise éventuelle des activités de l'association dans nos secteurs et au régional. Au retour, le conseil régional a élaboré différentes stratégies de relance des activités dans nos secteurs. Le suivi sera assuré par votre conseil sectoriel.

Ensemble, nous tâcherons de rendre notre vécu associatif intéressant et respectueux de vos attentes.

Oui, la rentrée sera bien différente cette année, teintée par un contexte de changement continu. Mais en restant solidaires et prêts à nous adapter, nous profiterons au mieux de cette période qui nous conduira vers un nouveau triennat.

Bonne rentrée! Bon automne! Et surtout, bonne santé!

Michel Tessier, Président AREQ-Outaouais

Vol des données au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur

Voici un mot du directeur général de l'AREQ, Dominique Provost, concernant la lettre reçue par certains membres à ce sujet :

Ce n'est pas une arnaque, c'est une vraie lettre (officielle) du ministère de l'Éducation qui recommande aux gens de s'inscrire à Équifax aux frais du gouvernement du Québec.

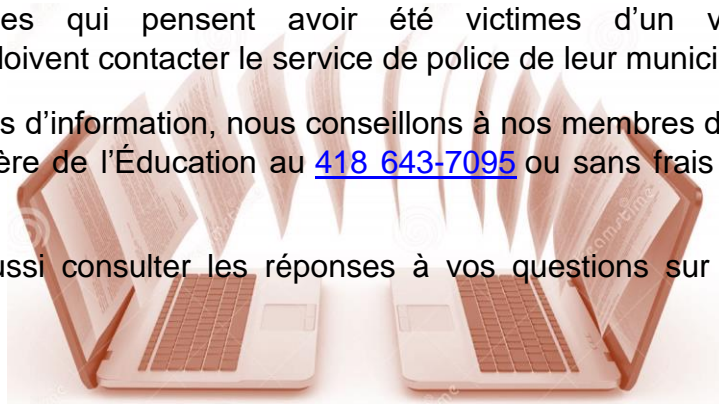
Nous avons fait une publication sur la page Facebook de l'AREQ et sur le site Internet de l'AREQ :

<https://areq.lacsq.org/vol-de-donnees-au-ministere-de-leducation/2020/08/>

Les personnes qui pensent avoir été victimes d'un vol **d'identité** ou d'une **fraude** doivent contacter le service de police de leur municipalité.

Pour avoir plus d'information, nous conseillons à nos membres de communiquer avec le ministère de l'Éducation au [418 643-7095](tel:418-643-7095) ou sans frais au [1 866 747-6626](tel:1-866-747-6626).

Ils peuvent aussi consulter les réponses à vos questions sur le site web du ministère à

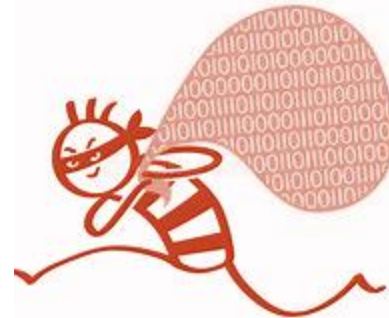


<https://www.quebec.ca/education/vol-donnees-ministere-education/>

L'AREQ suit la situation de près, mais nous ne sommes pas impliqués, nous pouvons seulement transmettre de l'information.

Il est à noter qu'il ne s'agit pas de données personnelles détenues par l'AREQ qui ont été volées, mais bien de données détenues par le gouvernement.

Je vous invite à faire circuler l'information au besoin dans votre secteur.





Aide-mémoire pour la tenue d'activités associatives dans le contexte de la **COVID-19**

Règles générales

- Prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la santé et la sécurité de nos membres, tout en respectant leur autonomie décisionnelle et leurs droits individuels.
- Respecter en tout temps les règles de la Santé publique relativement aux rassemblements (<https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/rassemblements-evenements-covid19/>).
- Privilégier les activités à distance (virtuelles), en particulier les instances et les comités, notamment en utilisant la salle Zoom mise à la disposition de votre région.
- N'exercer aucune pression sur une ou un membre afin que la personne participe à une rencontre de conseil sectoriel ou de comité en personne; lui offrir une alternative ou lui permettre de s'abstenir sans préjudice.

Tenue de rencontres ou d'activités en personne

- Éviter les rencontres privées au domicile de membres.
- Tenir des rencontres ou des activités en personne dans des lieux publics.
- Vérifier si le restaurant, l'hôtel ou la salle réservée prend toutes les mesures nécessaires pour respecter les règles de la Santé publique.
- Privilégier les activités qui se tiennent dans un grand espace et à l'extérieur.
- Privilégier les activités en petits groupes.
- Fixer le nombre de participantes et participants en fonction de la capacité d'accueil de la salle dans le contexte de la COVID-19 (plutôt qu'en fonction des objectifs ou des habitudes de participation du secteur).
- Transmettre les informations relatives aux mesures prises par l'AREQ par courriel ou téléphone avant l'activité.
- Poser les 3 questions à l'entrée de la salle (diagnostic COVID-19, symptômes, contact avec une personne infectée); si une personne répond par l'affirmative à l'une de ces questions, la retourner chez elle.
- Tenir un registre de tous les participants.
- Faire signer une lettre de reconnaissance de risque à chaque personne avant de lui donner accès à la salle; celle-ci peut être transmise à l'avance.
- Rappeler les mesures prises par l'AREQ lors de l'événement :
 - o Distanciation physique
 - o Port du couvre-visage lors des déplacements
 - o Lavage fréquent des mains
- Prévoir des masques supplémentaires et du désinfectant.
- S'il y a un repas ou une collation lors de l'activité, privilégier le service individuel ou les boîtes à lunch; éviter les buffets en libre-service.
- Lors de l'activité, si une personne enfreint les règles édictées par la Santé publique et les mesures prises par l'AREQ, la retourner chez elle.



RECONNAISSANCE DE RISQUE — COVID-19

La COVID-19 a été déclarée pandémie mondiale par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). La COVID-19 est extrêmement contagieuse et se propagerait principalement par contact de personne à personne. Par conséquent, les autorités gouvernementales, tant locales que provinciale et fédérale, recommandent diverses mesures et interdisent divers comportements, le tout dans le but de réduire la propagation du virus.

L'AREQ et ses membres s'engagent à se conformer à toutes les exigences et les recommandations de santé publique des autorités gouvernementales, et à mettre en place et à adopter toutes les mesures nécessaires à cet effet. Cependant, l'AREQ ne peut garantir que vous ne serez pas infecté(e) par la COVID-19. De plus, votre participation aux activités de l'Association pourrait augmenter vos risques de contracter le virus, malgré toutes les mesures en place.

En signant le présent document :

- 1) Je reconnais la nature hautement contagieuse de la COVID-19 et j'assume volontairement le risque que je puisse être exposé(e) ou infecté(e) par la COVID-19 par ma participation aux activités de l'AREQ. L'exposition ou l'infection à la COVID-19 peut notamment entraîner des blessures, des maladies ou autres affections;
- 2) Je déclare que ma participation aux activités de l'AREQ est volontaire;
- 3) Je déclare que ni moi, ni personne avec qui je suis en contact, n'a reçu un diagnostic positif de la COVID-19 au cours des 14 derniers jours;
- 4) Je déclare que ni moi, ni personne habitant sous le même toit que moi, n'a manifesté des symptômes de rhume ou de grippe au cours des 14 derniers jours;
- 5) Si j'éprouve des symptômes de rhume ou de grippe après la signature de la présente déclaration, je m'engage à ne pas me présenter ou participer aux activités de l'AREQ durant au moins 14 jours après la dernière manifestation des symptômes;
- 6) Je déclare que ni moi, ni personne habitant sous le même toit que moi, n'a voyagé ou fait escale à l'extérieur du Canada dans les 14 derniers jours. Si je voyage à l'extérieur du Canada après avoir signé la présente déclaration, je m'engage à ne pas me présenter ou participer aux activités de l'AREQ au moins 14 jours après la date de retour de voyage.

Le présent document demeurera en vigueur jusqu'à ce que l'AREQ reçoive les directives des autorités gouvernementales à savoir que les engagements contenus à la présente déclaration ne sont plus nécessaires.

J'AI SIGNÉ LA PRÉSENTE DÉCLARATION LIBREMENT ET EN TOUTE CONNAISSANCE DE CAUSE.

Nom (lettres moulées)

Signature

Lieu / Date : _____

Rencontre _____

Date de la rencontre _____

Lieu de la rencontre _____

Nom	Avez-vous eu un diagnostic positif de dépistage de la COVID-19 au cours de 14 derniers jours?	Avez-vous de symptômes de la COVID-19, de grippe ou de rhume?	Avez-vous été en contact avec une personne ayant eu la COVID-19 au cours des 14 derniers jours?	Notes ou commentaires
	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	
	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	
	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	
	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	
	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	
	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	
	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	
	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	
	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	
	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	
	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	
	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	
	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	
	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	
	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	
	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	
	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	
	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	

NOUVELLES SECTORIELLES :

Des fils se tissent



L'une des nôtres est honorée... *par Michéline Maillé*



GRDV 2020 UQO

L'AREQ Petite-Nation est fière de compter parmi ses membres madame Paulette Lalande, qui a été choisie comme lauréate 2020 de la médaille Gérard-Lesage de l'université du Québec en Outaouais (UQO). Cette médaille est une distinction institutionnelle attribuée à des personnes de la collectivité qui collaborent hautement au développement et au rayonnement du milieu régional, ainsi qu'aux valeurs institutionnelles de l'Université.

Retraitée de l'éducation depuis 1997, madame Lalande s'est engagée d'abord comme conseillère municipale dans son village de Plaisance, puis y a occupé le poste de maire, pour finalement devenir la première femme préfète de la MRC Papineau.

Son travail et son engagement au développement des régions rurales ont été soulignés lors de la remise de la médaille, par la rectrice de l'UQO, madame Murielle Laberge, présente au conseil des maires de la MRC Papineau de septembre dernier.

Madame Lalande a aussi reçu, en septembre 2019, la médaille de l'Assemblée nationale, en plus de plusieurs autres reconnaissances locales au cours des dernières années.



Les membres du conseil sectoriel Petite-Nation 2020-2021



Responsabilités au sein du conseil sectoriel (CS) 2020-2021

(Au niveau des différents comités, un membre du CS garantit le côté légal de l'activité pour l'AREQ-CSQ)

Micheline Maillé, présidente. Siège au Conseil régional (CR) et au Conseil national (CN) . Responsable politique du Bulletin *Enfilant le temps* . Responsable du Projet AREQ Toujours en Action (PTEA) 2020-2021.

Maurice Deschênes, 1^{er} vice-président. Remplace la présidente au CR et au CN. Représentant sectoriel au comité régional Sociopolitique. Responsable du site web et de la page Facebook de l'AREQ Petite-Nation. Membre élu délégué au Congrès de l'AREQ 2021.

Nicole Aubry Hébert, 2^e vice-présidente. Représentante sectorielle à la Fondation Laure-Gaudreault. Responsable politique du comité d'Accueil et du Chœur joyeux.

Louise Boudreault, trésorière.

Représentante sectorielle au comité régional de la Retraite. Substitut au Congrès de l'AREQ 2021.

Lucie Sabourin, secrétaire. Représentante sectorielle au comité régional des Assurances. Responsable politique du comité des cartes. Co-responsable des réservations.

Rollande Hébert-Corbeil, conseillère. Représentante sectorielle au comité régional de la Condition des femmes. Responsable politique de la chaîne téléphonique et des envois courriel aux membres. Co-responsable des réservations. Responsable de la Messe commémorative aux membres défunts.





LE CHŒUR JOYEUX

à la merci du COVID-19

À la suite d'un visionnement sur ma page Facebook, j'avais cru possible une représentation virtuelle de notre chorale, mais après les recommandations des autorités et à la suite de l'écllosion du virus dans un bar de Québec où le karaoké a été banni, vous devinez qu'on doit annuler les représentations de la chorale pour l'année 2020-2021.

Je m'ennuie de vous tous et toutes. Je m'ennuie de l'énergie transmise entre nous, de la bonne humeur, du plaisir que l'on a à donner de notre temps. Ce n'est que partie remise. Je vous embrasse et vous donne un gros câlin.

Nicole A. Hébert



Dates à retenir 2020

Toutes ces activités sont sujettes aux consignes en lien avec les règles de la santé publique. Suivre les ajouts ou les modifications sur notre page web petite-nation.araq.lacsq.org

Dates 2020	Événements	Lieux
27-28 oct.	Conseil national (CN) + Conseil régional (CR-présidences)	Salle virtuelle ZOOM
5 novembre	Messe commémorative 16 h	Paroisse Sainte-Angélique Papineauville
6 décembre	Vigile de la non-violence	
	Spécial Noël	En évaluation

Si des activités devaient s'ajouter à ce calendrier spécial COVID-19, les responsables de la chaîne téléphonique vous en aviseront.

Mon dernier message à Adrienne Carpentier,

présidente régionale AREQ Outaouais 1997-2003

Adrienne, tu étais de celles qui font la différence.

Tu étais un mélange de fragilité, de force, de simplicité, le tout enrobé d'une femme de conviction et de franchise. Tu as précédé ton temps, tant dans ta défense de la condition des femmes que dans ta vie personnelle.

Comme présidente régionale, tu as été un phare pour la nouvelle présidente que j'étais à l'époque. Tu savais nous orienter, nous encourager et surtout nous soutenir dans nos projets et nos revendications.,

Au décès de ta fille, ta douleur t'a servi de tremplin et tu as réussi à vivre ton deuil en militant au sein de l'AREQ, ta peine s'est transformée en action. Tu m'inspirais respect et admiration. Pourtant, tu étais une fille de « party », toujours partie prenante quand on t'invitait à nos activités.

Salut Adrienne et là où tu es, continue à

« faire du brasse-camarade ».

Diane Modéry, ex-présidente sectorielle

AREQ Petite-Nation (2001-2008)

À NOS AMIS(ES) MALADES

Nos pensées amicales t'accompagnent sur le chemin de la guérison.

Garde confiance au Destin il récompense les bonnes Personnes

Courage à toi,

Nous pensons à toi à chaque instant

Demain nous fêterons ensemble les fleurs d'un nouveau printemps.



Des mots ...pas déplacés mais pas à leur place.

« C'est le regard que nous portons sur les personnes âgées qui doit se transformer. Être âgé n'est en soi ni un défaut, ni une maladie, ni un délit. Demain, je serai plus vieux et j'aurai peut-être besoin d'être « **soutenu** » à domicile et non « **maintenu** » à domicile. J'aurai besoin d'être « **pris en considération** », non pas « **pris en charge** », je ne suis pas une charge! J'aurai besoin que l'on « **veille** » sur moi, pas que l'on me « **surveille** ». ¹

Cette petite réflexion, trouvée par hasard sur le Web, cadre bien dans le contexte actuel. Souvent, les mots qu'on utilise envers les personnes d'un certain âge, ont une portée bien au-delà de leur signification. Il est vrai que nous sommes âgés(es). Cependant, il serait bon d'être considérés(es) non pas comme des personnes à part ou à charge pour les autres mais comme des citoyennes et des citoyens qui méritent d'être respectés et appréciés pour tous les efforts, tous les sacrifices que nous nous sommes imposés pour procurer un meilleur avenir à toute notre descendance! Il est vrai que nos vieux os suintent l'usure, mais ils suintent surtout la fierté du devoir accompli.

Plusieurs d'entre nous font encore énormément de bénévolat, toujours pour que la vie des autres soit meilleure! Alors, ne sommes-nous pas comme tous les autres, des citoyennes et des citoyens à part entière?

Notre souhait le plus cher serait de finir nos jours en se sachant aimés, respectés soutenus et protégés! N'êtes-vous pas d'accord?

DENISE FAHEY

1 Tiré du texte de Michel Billé, sociologue, journal Le Monde, 02/08/2020

Petite histoire de mal de dents par Maurice Deschênes



Nous savons qu'en ces temps de Covid-19, le fait d'aller à l'hôpital est toute une aventure. Durant l'avant-midi, ma conjointe Joëlle appelle le dentiste pour un mal de dents. Elle ne peut rejoindre directement le dentiste, elle laisse donc un message sur le répondeur. La secrétaire du dentiste rappelle à la maison quelques heures plus tard. Elle me dit que Joëlle a appelé pour prendre un rendez-vous et que c'est urgent, je suis un peu surpris ! Elle lui donne un rendez-vous le jeudi suivant, soit 6 jours plus tard. En après-midi, ma femme rappelle le dentiste pour lui dire que ça devient très urgent, mais comble de malheur, la clinique est fermée ! Peut-être aurait-il été mieux pour elle de se rendre directement à la clinique dentaire ?

Ma conjointe revient de son travail et se plaint de plus en plus de son mal de dents, pourtant elle a un seuil de tolérance très élevé à la douleur. Elle soupe à peine, mais après le souper, elle ne peut plus endurer le mal. Nous nous rendons donc à l'hôpital, il est environ 18 h 30. Elle passe au triage, elle est la cinquième. La souffrance est intense, sa joue n'arrête pas d'enfler. Elle a la bouche croche. Elle demande de la glace, ça n'a aucun effet. Elle retourne voir l'infirmière au triage qui lui dit d'attendre que le médecin l'appelle. Durant tout ce temps, le médecin de garde rencontre une personne aux deux heures ! Sept heures après notre arrivée à l'urgence, ma conjointe rencontre finalement le médecin qui préconise la prise d'antibiotiques oraux. J'insiste pour des antibiotiques par intraveineuse, le médecin se rallie à moi et ainsi donne une première dose par intraveineuse parce que le mal est vraiment trop intense pour attendre l'action d'antibiotiques oraux. Elle doit en recevoir deux autres doses à 12 heures d'intervalle. Donc, elle doit se présenter au CLSC le lendemain à 15 h pour recevoir sa deuxième dose. Et c'est là que ça va dégénérer en cauchemar.

Le lendemain matin, Joëlle se présente à la pharmacie pour prendre les médicaments prescrits, elle se fait dire que c'est seulement au CLSC que l'on peut donner un antibiotique par intraveineuse. Elle n'a pas à douter de la parole de la pharmacienne. Quelques heures plus tard, l'infirmière du CLSC appelle. Nous pensons que c'est le CLSC de la Petite-Nation de Saint-André-Avellin qui appelle mais pas du tout, c'est le CLSC de Gatineau. L'infirmière nous attend à 15 h pour donner la deuxième dose d'antibiotique.

Elle ne pose aucune question pour savoir si nous avons l'antibiotique. Donc, nous faisons 55 km au lieu de 15 km pour nous rendre au CLSC de Gatineau. À l'arrivée, l'infirmière installe Joëlle sur une chaise pour lui injecter l'antibiotique. Elle nous demande les fioles d'antibiotique. Nous lui répondons que nous n'avons rien car à la pharmacie, on nous a dit que c'était eux, au CLSC qui les avaient. S'en suit un imbroglio. L'infirmière ne sait pas quoi faire, je lui suggère donc d'appeler à la pharmacie..., elle n'y avait pas pensé. Je lui explique qu'elle peut demander d'envoyer par fax (quelle technologie d'avant-garde !) la fameuse prescription. C'est toute une histoire abracadabrante pour récupérer ces fameuses fioles. Nous devons aller les chercher dans une pharmacie pas très loin de là. Ma conjointe réussit à se faire injecter le précieux antibiotique presque 2 heures plus tard !

Ce n'est pas tout, il faut revenir à l'hôpital pour 3 h du matin. Encore là, petit problème, la gentille madame qui surveille l'entrée ne veut pas que j'entre à l'hôpital avec ma conjointe. Là, la moutarde me monte au nez, ce n'est pas vrai que je n'entrerai pas avec ma conjointe ! Je lui mentionne que je suis entré la veille sans problème et, que je ne retournerai pas chez moi pour revenir une heure plus tard. La madame y tient mordicus, mais moi aussi ! J'élève le ton et je lui mentionne que je ne retournerai pas chez moi et que je vais entrer, sur un ton qui ne laisse pas place à interprétation. Je lui dis d'aller voir son supérieur. Elle va donc voir l'infirmier de garde et celui-ci nous reconnaît et lui dit de nous laisser entrer tous les deux. Ouf ! Quelle saga ! Ça se termine ainsi après 48 heures. C'est notre système de santé dans l'Outaouais. Je ne croyais pas trop ceux qui disaient que le système dans l'Outaouais était déficient, mais j'en ai eu la preuve durant ces 48 heures infernales.



La morale de cette histoire, a-t-on laissé aller le système de santé durant trop longtemps ? Il faut se poser la question ! Je vous laisse à votre réflexion.

Cet article fait suite à celui paru dans le bulletin de mai intitulé

Suivi du forum sur la relève par Gaétan Franc

Opinion sur les amis(e)s et compagnons *par Gaétan Franc*

Des modifications des statuts et règlements ne suffiront pas à régler notre problème de relève. Il nous faut aussi accueillir des ami(e)s et ceux-ci doivent vouloir se joindre à nous.



Notre avantage, sur tous les autres groupes de retraités du secteur public de la région, nous sommes les seuls qui organisons des activités dans le secteur. Et je pense que les autres personnels syndiqués (de la FTQ et de la CSN), personnel de soutien, personnel du CLSC et du CHSLD, n'ont pas d'organismes de retraités.

Pour accueillir des nouveaux membres, il y a des difficultés de taille : les assurances, la cotisation et l'appartenance à deux associations. Qui accepterait de payer plus de 100 \$ pour perdre le droit à une assurance de groupe, faire du bénévolat et participer à quelques rencontres sociales?

Il nous reste comme solution de les accueillir en tant que membres ami(e)s ou compagnons. Le Chœur joyeux qui s'active depuis des années, en est un exemple. Parmi les bénévoles de cette chorale, il y a plusieurs non-membres très impliqués au côté des membres de notre secteur.

En fouillant dans les bulletins de d'autres régions, j'ai trouvé ceci. « En date du 9 mai 2019, le Club de bridge des Affluents comptait 44 membres. Des participants, 31 sont membres de l'AREQ, 4 sont des conjoints de membres de l'AREQ et 9 sont des amis. Les conjoints et amis sont acceptés conditionnellement aux places disponibles ». Cela est donc possible de faire des activités en dehors de la réglementation.

Mais est-ce ce que c'est ce que nous voulons ? Y a-t-il de l'intérêt de la part des autres personnes ? Qui voulons-nous accueillir ? Je n'ai pas de réponses précises à ces questions et les opinions reçues lors de discussions auprès de membres et de non-membres varient énormément. Un seul élément commun est le désir de socialiser entre amis grâce à des activités dans le secteur. Mais il faut d'abord les inviter de façon personnelle, bien les accueillir et ils doivent se sentir comme partie prenante dans notre association.

Je vous suggère donc d'être proactif et de prendre le leadership. On pourrait former un comité ad hoc, composé de personnes de différents groupes de retraités de la région et de différentes municipalités avec un réel pouvoir d'organisation d'activités sociales dans le secteur chapeautés par l'AREQ. Il ne faut pas attendre après les autres pour commencer à régler nos difficultés.



Je me rappelle avoir lu une phrase que j'avais ensuite affichée dans mon local : « *À un problème, il y a toujours un tas de solutions, s'il n'y a pas de solution, c'est qu'il n'y a pas de problème.* » J'espère que cette citation est exacte, cela fait plus de 20 ans.

Resteront dans nos cœurs...

- **MADAME FRANÇOISE BISSON,
VALIQUETTE, DÉCÉDÉE LE 7 AOÛT
2020, MEMBRE DE L'AREQ PETITE-
NATION**
- **MADAME FRANCINE PILON, DÉCÉDÉE
LE 30 SEPTEMBRE 2020, MEMBRE DE
L'AREQ PETITE-NATION, CONJOINTE
DE PAUL LALONDE**
- **MADAME ADRIENNE CARPENTIER,
DÉCÉDÉE LE 25 SEPTEMBRE 2020,
EX- PRÉSIDENTE RÉGIONALE**



Rapport financier du secteur Petite-Nation 2019-2020



CONCILIATION BANCAIRE

Région-secteur 07-D Outaouais-Petite-Nation

AU 30 juin 2020

Solde au compte au 30 juin 2020 9 960,64 \$

PLUS: Part sociale (s'il y a lieu) 5,00 \$
 Épargne à terme 1 _____
 Épargne à terme 2 _____
 Épargne à terme 3 _____
 Épargne à terme 4 _____
 Épargne à terme 5 _____ 5,00 \$

PLUS: Total des dépôts en circulation

No: _____ Montant: _____ No: _____ Montant: _____
 No: _____ Montant: _____ No: _____ Montant: _____ 0,00 \$

MOINS: Total des chèques en circulation

No: 162 Montant: 200,00 \$ No: _____ Montant: _____
 No: 168 Montant: 165,56 \$ No: _____ Montant: _____
 No: 171 Montant: 55,00 \$ No: _____ Montant: _____
 No: _____ Montant: _____ No: _____ Montant: _____
 No: _____ Montant: _____ No: _____ Montant: _____
 No: _____ Montant: _____ No: _____ Montant: _____
 No: _____ Montant: _____ No: _____ Montant: _____
 No: _____ Montant: _____ No: _____ Montant: _____
 No: _____ Montant: _____ No: _____ Montant: _____
 No: _____ Montant: _____ No: _____ Montant: _____

Total des chèques en circulation 420,56 \$

Solde réel aux livres au 30 juin 2020 9 545,08 \$

Le solde réel aux livres doit être identique à votre rapport de secteur.

Rapport préparé par: _____ Date: _____

Personne présidente

Mots/Maux de Nicole Aubry



C'est Geneviève et sa fille, Annabelle (4 ans) qui finissent de jouer au LEGO. Maman dit :

« Maintenant, il faut ramasser. » Annabelle se jette par terre et dit : « Maman, t'as ruiné ma vie ».

Un jeune homme appelle sa mère et lui dit : « Maman, je me suis disputé avec ma femme, je viens dormir chez toi.

La mère lui répond : « Pas question, il faut la punir, je viens dormir chez toi. »

Une blonde désespérée appelle son mari au travail :

« Vincent, je veux faire un casse-tête, mais ça ne marche pas.

- Calme-toi mon amour, as-tu un modèle?

- Oui, un beau coq sur la boîte. Toutes les pièces se ressemblent.

- Quand je vais rentrer, on va regarder cela ensemble. »

Vincent rentre à la maison et trouve sa blonde en pleurs :

« Écoute ma chérie, tu es mignonne, tu es belle et on va remettre les Corn Flakes dans la boîte et n'en parler à personne. »

Un samedi, à l'église pour un mariage, le curé dit : « S'il y a une personne qui voit un empêchement à ce mariage, qu'elle le dise tout de suite ou se taise à jamais. »

Une femme enceinte avec un enfant s'avance dans l'allée. Le futur marié s'éponge le front et la future mariée s'évanouit. Le curé lui dit : « Vous avez un empêchement à ce mariage ? »

Elle lui répond : « Non, en arrière, on entend mal. »

Le curé demande à son bedeau de le remplacer pour aller donner les derniers sacrements à un mourant. Le bedeau hésite, le curé lui dit : « Prends l'huile, la ouate et fait des onctions sur le corps du mourant et dit n'importe quoi pourvu que ça finisse par 'OUSS' comme Sanctus, Oremus, Deus. » Le bedeau arrive près du mourant, l'oingt en le bénissant et lui dit : « Fais ta trousse mon ti-mousse, tu pars pour une maudite secousse. »

Perles médicales:

- ❖ J'ai de la misère à marcher à cause de mon nerf asiatique.
- ❖ Marquez la posologie sur la boîte, car je ne sais pas lire.
- ❖ Mon mari prend une quantité gastronomique de médicaments.
- ❖ J'ai un ongle d'orteil incarcéré.
- ❖ Il fait chaud dans votre pharmacie, on se croirait dans un zona.
- ❖ Depuis que je suis en préménopause, j'ai des mensualités aux deux mois.
- ❖ Mon fils est tombé en vélo et il a un bras plein d'esquimaux.
- ❖ Je dois passer une colomboscopie.
- ❖ À l'hôpital, j'ai passé un ketchup complet.
- ❖ On m'a dit que c'était une hernie fiscale.



Tiré de « *Drôle en verrat* » de Gilles Latulipe.

ADULTE : Quelqu'un qui a fini de grandir des deux bouts et qui maintenant grandit du milieu.



ASPIRATEUR : Balai avec un estomac.

HOMME D'AFFAIRES : Homme qui parle du golf au bureau et qui parle du bureau au golf.

ORTEILS : Instruments pour trouver les meubles dans le noir.

PÊCHEUR : Poisson à un bout de la ligne qui attend un poisson à l'autre bout de la ligne.

PESSIMISTE : Quelqu'un qui regarde les deux côtés de la rue avant de traverser un sens unique.

SYNONYME : Mot que vous employez quand vous ne savez pas écrire l'autre mot.

À peine deux semaines après son mariage, la femme téléphone à sa mère et lui dit :

- Maman, mon mari et moi, on a eu une chicane épouvantable.
- Ce n'est pas si grave que ça ; dans chaque mariage il y a une première chicane.
- Je le sais maman, mais qu'est-ce que je vais faire avec le corps?

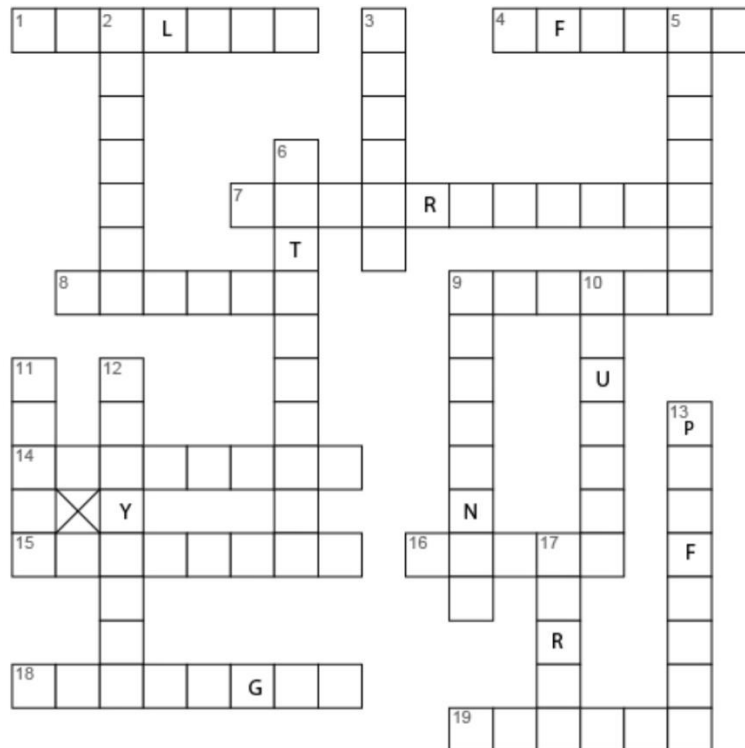
La bonne femme se regarde dans le miroir et elle dit :

- Je me regarde : je suis vieille, je suis grosse, je suis laide. Qu'est-ce qui me reste qui a de l'allure.
- Son mari lui répond :
- Au moins, ta vue est bonne.



N'oubliez pas que le retour à l'heure normale se fera dans la nuit du 31 octobre au 1^{er} novembre 2020...

Verbes (1)



HORIZONTAL

- 1) Ne pas se souvenir.
- 4) Donner un cadeau.
- 7) Mettre une chose à la place d'une autre.
- 8) Abandonner quelqu'un alors qu'il nous faisait confiance.
- 9) Faire exactement comme quelqu'un.
- 14) Venir en aide à quelqu'un.
- 15) Écrire ce qui a déjà été écrit.
- 16) Répandre des graines.
- 18) Séparer en plusieurs parts.
- 19) Crier très fort.

VERTICAL

- 2) Faire mal.
- 3) Crier pour le chien.
- 5) Ne pas savoir.
- 6) Faire entrer.
- 9) Faire pencher quelque-chose.
- 10) Sentir avec la peau.
- 11) Couper les poils ou les cheveux très courts.
- 12) Utiliser une chose pour en faire autre chose.
- 13) Percer un trou.
- 17) Aller à l'aventure sans but.



*AREQ(CSQ) Association des retraitées et des retraités de l'éducation et des autres services publics du Québec

320, rue Saint-Joseph Est, bureau 100, Québec G1K9E7

Tel. : 418-525-0611/1 800 663-2408 Courriel : info@areq.lacsq.org Internet : www.areq.lacsq.org